



Amiens, le 23 juin 2015

Objet : accompagnement éducatif

M l'Inspecteur d'Académie,

Nous aimerions obtenir des éclaircissements par rapport à l'accompagnement éducatif et au fait que la circulaire soit reportée en septembre.

Les financements seront-ils maintenus afin de permettre le maintien des projets en cours dans l'intérêt des élèves défavorisés de l'éducation prioritaire ?

Veuillez recevoir, M. l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes salutations respectueuses.

La secrétaire départementale du SNUipp-FSU, Mme Lecat